

Aux passionnés de jardinage et amoureux des fleurs

Compte tenu des mesures sanitaires actuelles, les concours des jardins potagers et des maisons fleuries n'auront pas lieu cette année.

Préservez votre forme physique, votre motivation, votre enthousiasme et rendez-vous en 2021 !

Les jardinières présentes dans certains villages de la commune sont à la disposition des habitants.

Tous peuvent les entretenir et les fleurir comme bon leur semble.



Présence postale réduite

En début de confinement, l'activité réduite de la Poste a occasionné une gêne certaine pour les habitants : distribution du courrier seulement 3 jours par semaine et fermeture totale du bureau de Poste.

L'intervention insistante de la municipalité a permis la réouverture du bureau de poste, dans un premier temps une demi-journée par semaine.

La situation s'est améliorée progressivement pour aboutir fin mai à une reprise de la distribution du lundi au samedi et à la réouverture du bureau au public aux horaires suivants :

Lundi : 9h00 – 12h00

Mercredi : 9h00 – 12h00 et 13h30 – 16h30

Vendredi : 9h00 – 12h00

Espérons que le fonctionnement habituel reprenne rapidement !

Quel devenir pour les manifestations cette année ?

Face à l'incertitude quant à la possibilité d'organiser des rassemblements, le festival du jeu et le National à Pétanque qui nécessitent une longue préparation en amont ont été annulés.

En ce qui concerne les autres manifestations, leur organisation ou pas dépendra de l'évolution de la situation sanitaire.

L'eau, une richesse à choyer

La situation hydrologique actuelle ne montre pas d'urgence. La pluviométrie de ces derniers mois, excepté avril, a permis de remettre à niveau les nappes phréatiques. Les débits de nos captages réalisés régulièrement sont au beau fixe. Cependant, il faut rester vigilant. Cette fin de printemps et l'été à venir risquent de nous réserver des surprises et un manque d'eau peut très vite assécher les sols et réduire nos ressources en eau.

Il est donc impératif, dès maintenant, d'adopter un comportement économe en eau.



Situation d'urgence, comment vous joindre...

L'arrivée de la pandémie de la COVID 19 nous a montré la nécessité de pouvoir joindre chaque famille de la commune rapidement. Or nous ne disposons pas des numéros de téléphone (liste rouge...) et des adresses mail de tous. Si vous souhaitez pouvoir être contactés en cas d'urgence, merci de communiquer vos coordonnées au secrétariat de mairie.

Saint-Vaury



édito

Le 15 mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance et nous vous en remercions. Quelques jours après, nous traversons une période inédite dans l'histoire de notre pays, la crise du Coronavirus nous plongeant dans une parenthèse sanitaire, économique, sociale et politique.

L'engagement et le professionnalisme de nos employés municipaux ont permis le maintien de la continuité de notre service public ; en particulier pour nos écoles devenues pôle d'accueil afin d'accueillir les enfants dits « prioritaires » pendant la période de confinement. Les protocoles sanitaires ont pu être mis en place grâce à nos services techniques, administratifs et éducatifs disponibles et réactifs mais grâce aussi aux enseignants et aux services de l'État.

Nous sommes également restés en veille régulièrement avec Madame la Préfète lors de réunions téléphoniques régulières pour suivre l'évolution du virus dans le Département et des consignes à appliquer.

Nous vous remercions d'avoir respecté au mieux les règles contraignantes du confinement et vous invitons à rester prudents car l'épisode épidémiologique n'est pas terminé.

Peu à peu, la vie a repris son cours et votre Conseil Municipal a pu être installé régulièrement le 28 mai. Vos élus se sont immédiatement organisés pour mettre en application le programme que nous vous avons soumis. Je tiens à les remercier pour leur implication pendant cette période difficile et notamment pour leur réactivité et efficacité lors de la distribution des masques.

Cet épisode des protections diverses (gel, masques, visières...) a révélé les limites de notre organisation sanitaire en France. En effet, la loi Hôpital Patient Santé Territoire, dite loi Bachelot, doit être fondamentalement remise en cause avec notamment la suppression de la tarification à l'activité (surtout pour les zones rurales) ainsi que l'organisation des agences régionales de santé.

La gestion de proximité, surtout en période de crise, reste la réponse la plus efficace à nos problématiques quotidiennes et l'État, via ses Préfets, doit reprendre la main sans avoir besoin d'attendre des réponses parfois inadaptées de Paris ou aujourd'hui Bordeaux.

Notre commune a su résister à ces difficultés grâce à son maillage commercial, artisanal, associatif, de services divers mais aussi ses professionnels de santé et de soins.

Ne les oublions pas car ils ont été des liens forts qui ont permis de mieux supporter la situation anxiogène du virus et du confinement.

Un grand merci à eux.

Nous vous souhaitons un été serein et propice à retrouver une activité sociale et familiale normale.

Bien à vous,

Philippe BAYOL
Maire
Conseiller Départemental

La lettre saint-valérienne

Mairie : ouverture du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h 00 et de 13 h 30 à 17 h 30 - Tél. 05 55 80 20 17 — Fax 05 55 80 22 16
Site internet : www.saintvaury.fr — E-mail : secretariat.mairie@saint-vaury.fr
En dehors des heures d'ouverture de la mairie et en cas de besoin urgent (fuite d'eau, chute d'arbre sur la voie publique, etc.), vous pouvez contacter directement le service technique au 06 12 77 04 28

L'activité municipale au temps du confinement

Le fonctionnement de la mairie a été fortement perturbé pendant le confinement, mais les élus et le personnel ont veillé à assurer une présence active au service de la population.

Du côté du personnel :

Le service administratif, même si l'accueil du public n'était plus possible, a fonctionné normalement tout au long de cette période.

Le service technique a fonctionné à 50 % pendant 15 jours et a repris ensuite son activité normale notamment pour assurer une continuité des services de l'eau et de l'assainissement.

Les conséquences ont été surtout importantes sur le fonctionnement du service Enfance-Jeunesse. Même si l'ensemble des agents communaux a été concerné d'une façon ou d'une autre par les effets du confinement institué du 17 mars au 10 mai, c'est la fermeture des écoles qui a demandé une des adaptations les plus importantes. Elle ne s'est pas traduite par un arrêt complet du service Enfance-Jeunesse dans la mesure où les écoles de Saint-Vaury ont été pôle d'accueil pour les enfants des personnels prioritaires du canton de Saint-Vaury. En conséquence, un service minimum a été mis en place pour que ces enfants puissent bénéficier de la garderie municipale, de la restauration scolaire et de l'accueil de loisirs les mercredis et pendant les vacances scolaires de printemps. Le personnel d'entretien a également été mobilisé pour assurer le nettoyage et la désinfection quotidienne des locaux utilisés dans le cadre de ces accueils. Pour assurer ces services, les agents se sont relayés et ont travaillé à mi-temps.

Depuis le 11 mai, la mairie est de nouveau ouverte au public et tous les services fonctionnent normalement. À tous merci.

Du côté des élus :

Suite à la loi d'urgence pour faire face à l'épidémie de covid-19, l'installation du nouveau conseil municipal a été repoussée et le mandat des anciens élus prolongé. L'activité de la municipalité a été ainsi réduite à la gestion des affaires courantes et à la mise en place de toutes les nouvelles mesures liées à la COVID 19, en particulier celles du protocole sanitaire pour les écoles et l'accueil de loisirs.

Une conférence téléphonique organisée régulièrement avec la Préfète et les directeurs des différents services de l'État a permis de faire le point sur l'évolution de la pandémie ainsi que sur les différentes problématiques qui en découlaient.

Une attention particulière a été portée aux habitants les plus fragiles et nous avons veillé à prendre des nouvelles de nos aînés soit par contact direct, soit par téléphone.

La sortie progressive du confinement a finalement permis l'installation du conseil le 28 mai. De nombreux chantiers attendent les nouveaux élus avant la période estivale, avec en particulier le vote du budget qui aura lieu fin juin.

Solidarité

Mobilisation générale!!

Un grand coup de chapeau aux bénévoles des différentes associations de la commune qui très rapidement se sont mobilisés pour faire face à l'épidémie de Covid 19.

Fabrication de masques, de blouses, distribution de colis alimentaires pour les plus isolés... encore une preuve du dynamisme des nombreux bénévoles de Saint-Vaury qui répondent toujours favorablement dans toutes les circonstances.

Il est à souligner que certaines associations ont spontanément renoncé à la subvention communale en raison de l'annulation en 2020 de leurs principales manifestations. Ces dons seront utilisés pour les dépenses liées à la Covid 19.

Merci aux commerçants et artisans qui ont plus que jamais été présents en développant certains services, pendant cette période, très utiles à l'ensemble de la population (livraisons courses, médicaments, tabac, plats à emporter, fabrication de visières...)

Merci aussi à tous ceux qui par leur geste ont montré leur solidarité et soutien auprès par exemple des personnels soignants (distribution de chocolats).

Merci aux différents professionnels de la santé, et du soin en structure et à domicile qui ont continué à travailler, accompagner et transporter chacun dans cette difficile période de confinement.

Merci aux enseignants qui ont poursuivi en présentiel ou à distance leur travail auprès des élèves.

Dire qu'on a failli nous faire croire que les services publics et les services de proximité essentiels à la population n'étaient pas utiles... À méditer.

Quel engagement, quel professionnalisme!

BRAVO...



Des masques pour tous



Du fait de la pénurie de masques au début de la période de confinement, une première commande pour les professionnels de santé et les employés municipaux a été effectuée par la mairie dès le 13 mars, mais elle a été, dans un premier temps, réquisitionnée par l'État.

En avril, dès que cela a été possible, une nouvelle commande a été lancée :

- 4 000 masques « grand public » à destination des habitants, en partenariat avec le Conseil Départemental et l'Association des Maires de la Creuse,
- 3000 masques chirurgicaux pour les employés municipaux (écoles, ALSH...)
- ainsi qu'une trentaine de visières auprès de la Quincaillerie Numérique.

La réception a été réalisée progressivement courant mai et les élus se sont chargés de la distribution dès l'arrivée auprès des habitants qui en avaient fait la demande.

Des masques sont encore disponibles, n'hésitez pas à nous contacter.

L'accueil des enfants à l'ALSH et à l'école

Depuis le début du confinement, le 17 mars, le service communal « Enfance-Jeunesse » n'a pas cessé de fonctionner.

Nous avons proposé à l'Inspection Académique de la Creuse que nos écoles primaire et maternelle de Saint-Vaury deviennent un des 14 pôles d'accueil creusois pour les enfants dits « prioritaires ».

Durant ces six semaines, elles ont accueilli entre 3 et 10 élèves (une douzaine d'enfants différents) tous les jours d'école. Le service de garderie du matin et du soir a été assuré ainsi que les repas en collaboration avec le Centre Hospitalier de La Valette.

Des professeurs des écoles volontaires, de Saint-Vaury ou d'autres écoles, ont assuré l'enseignement. Les agents communaux (ATSEM, animateurs, animatrices, agents d'entretien) ont assumé, avec beaucoup de professionnalisme, les différentes tâches indispensables à l'accueil de ses enfants : garderies, repas, nettoyage et désinfection des locaux, de tous les matériels, selon un protocole très strict.

L'Accueil de Loisirs Sans Hébergement est resté ouvert tous les mercredis et pendant les vacances de printemps. Une douzaine d'enfants ont été accueillis pas l'équipe communale d'animation.

Nous souhaitons remercier chaleureusement les personnels communaux qui ont participé à la continuité de notre service « Enfance-Jeunesse ». Par leur dévouement, ils ont permis aux enfants de poursuivre leurs apprentissages et à leurs parents de participer aux soins prodigués aux malades du COVID 19, ou d'apporter les soins et l'accompagnement aux personnes âgées ou vulnérables.

La reprise de l'école, après déconfinement, s'est effectuée à partir du 18 mai, une fois que toute l'organisation, très contraignante, de l'accueil des élèves en toute sécurité sanitaire a été mise en place. Le protocole sanitaire de réouverture s'est avéré un vrai « casse-tête » pour les directeurs-trices d'école, les élus et les agents communaux. Enfin, dès le 18 mai, 12 élèves ont été accueillis à l'école maternelle, 25 élèves à l'école primaire. Le service garderie a fonctionné matin et soir et les repas froids ont été dans un premier temps fournis par les parents, et, à partir du 25 mai, par le collège.

Les semaines suivantes, les effectifs ont progressé jusqu'à atteindre 80 élèves.

